Nul ne sort de Suresnes qui souvent n'y revienne

SURESNES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

DÉPARTEMENT DES HAUTS DE SEINE

N°Arr2023-009

ARRETE DE LEVEE DES INTERDICTIONS D'OCCUPER ET D'HABITER LES LOGEMENTS DU 3EME ETAGE ET DU 4EME ETAGE, PORTE DROITE DE L'IMMEUBLE SIS 128 RUE CARNOT A SURESNES

Le Maire de la Ville de Suresnes,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2212-1, L.2212-2 et L.2213-24,

Vu les arrêtés n° 2022-178 et n°2022-177 portant interdiction d'accéder et d'habiter les logements situés au 3ème étage et 4ème étage porte droite du 128 rue Carnot en date du 23 décembre 2022,

Considérant le rapport du B.E.T FANELLI en date du 19 janvier 2023 mandaté par le syndic de copropriété Cabinet MERGUIN dans lequel Monsieur Fanelli, ingénieur, indique que les logements peuvent être réoccupés sans danger,

ARRETE

Article 1. Les arrêtés n° 2022-178 et n°2022-177 portant interdiction d'accéder et d'habiter les logements situés au 3ème étage et 4ème étage porte droite du 128 rue Carnot en date du 23 décembre 2022 sont levés à compter de ce jour.

Article 2. Le présent arrêté sera notifié au syndic de l'immeuble et aux propriétaires des logements concernés et affiché pour information sur la façade de l'immeuble.

Article 3. Le présent arrêté peut-être contesté devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise, dans un délai de 2 mois à compter de la date de notification.

Article 4. Le Directeur Général des Services de la Ville de Suresnes et le Commissaire de Police de Suresnes sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Suresnes, le Le 30 janvier 2023

Guillaume BOUDY
Maire de Suresnes

Le Maire de Suresnes certifie conformément à l'article L.2131-1 du Code général des collectivités territoriales que le présent acte a été reçu par le représentant de l'État
le 30 janvier 2023
et publié/affiché le 30 janvier 2023
Pour le Maire et par délégation,
le Responsable de la Gestion des Instances
A. MEZANGEAU

Aurelien MEZANGEAU Signature numérique de Aurelien MEZANGEAU Date : 2023.01.30 14:00:08 +01'00'

Accusé de réception en préfecture
092-219200730-20230130-Arr2023-009-AI
Date de réception préfecture : 30/01/2023